

Des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette émigration anticipée, et votre attention sera particulièrement appelée sur cette matière.

Les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique canadien, du lac Supérieur à la rivière Rouge, ont été poussés avec toute la rapidité possible, et il n'y a aucun doute que cette section sera ouverte au trafic au temps fixé par les contrats. Une autre section de près de cent milles de long, s'étendant de la rivière Rouge à la frontière occidentale du Manitoba, a aussi été donnée à l'entreprise, en vertu des pouvoirs accordés par le parlement à la dernière session, et des soumissions seront demandées prochainement pour la construction d'une autre section de cent milles, commençant à la frontière ouest du Manitoba et devant servir de continuation à la première.

Ces deux sections traversent un des pays les plus fertiles du monde, qu'elles déteront avant peu d'une voie de communication magnifique. A la suite de l'exploration de la ligne entre le port Simpson et la passe de la rivière aux Pins, ainsi que dans la région de la rivière de la Paix, il a été décidé d'adopter le tracé de Burrard Inlet, et l'entreprise a été donnée, par contrat, pour la construction de cent vingt-sept milles du chemin entre Emory's Bar, sur la rivière Fraser, et la traverse de Savona.

Ces travaux seront poussés vigoureusement, et commenceront dès les premiers jours du printemps. Ils assureront la construction de la partie la plus difficile du chemin de fer du Pacifique canadien, et mettront en communication le fertile district de Kamloops et la capitale de la Colombie Britannique.

L'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial a permis d'effectuer une réduction considérable dans les dépenses sans nuire à l'efficacité du service, et nous avons tout lieu de croire que son entretien a, de ce jour, cessé d'être une charge sérieuse pour le pays.

Les ressources sur lesquelles les sauvages du Nord-Ouest ont coutume de compter pour leur subsistance, ayant complètement fait défaut, il a fallu venir en aide à cette population et encourir de grandes dépenses pour les empêcher de périr de faim.

Il est à espérer que les efforts qui se font actuellement pour maintenir les différentes bandes sur les réserves, et les induire à cultiver la terre, auront l'effet de prévenir désormais la

nécessité de ces demandes réitérées de secours.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Le budget pour l'année prochaine vous sera présenté sous peu. En le préparant, on a apporté toute l'économie compatible avec l'efficacité du service.

Vous serez heureux d'apprendre que l'effet du tarif de la session dernière sur le développement des diverses industries du pays, a été, en somme, très satisfaisant.

L'expérience qui a été acquise, depuis sa mise en opération, en mars dernier, a démontré l'avantage de certaines modifications sur lesquelles votre attention sera appelée.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Diverses mesures relatives à la réorganisation du service civil, à la refonte des lois du revenu de l'Intérieur, et pour amender les actes concernant les terres de la couronne, les travaux publics, les sauvages du Nord-Ouest, et la police à cheval, vous seront soumises.

Les divers actes d'incorporation des banques du Canada expireront l'année prochaine, et le moment paraîtrait opportun pour reconsidérer notre système de cours monétaire, en autant qu'il s'y rapporte.

Vous aurez probablement à vous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale.

L'accroissement de notre commerce extérieur, qui se développe constamment, et la perspective de modifications prochaines que pourrait apporter le gouvernement de Sa Majesté dans les rapports commerciaux de l'Angleterre avec les pays étrangers, sont des sujets qui demandent notre plus sérieuse attention et toute notre vigilance ; tandis que notre développement rapide soulève sans cesse des problèmes importants qui requièrent l'intervention et l'assistance du gouvernement impérial. C'est pourquoi je vous recommande, avec l'assentiment de Sa Majesté, de ratifier la nomination d'une personne qui soit chargée en permanence de représenter le Canada à Londres et de veiller sur les intérêts canadiens.

Les sujets que je viens d'énumérer sont d'une haute importance, et je les soumets à votre sérieuse considération avec une confiance entière dans votre sagesse et votre patriotisme.

*Ordonne*, Que le discours de Son Excellence soit pris en considération demain—(*Sir John A. Macdonald.*)

#### COMITÉS PERMANENTS.

*Resolu*, " Que les comités permanents qui suivent soient nommés pour la présente session :—1o. Privilèges et élections ; 2o. Lois